

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 22 MARS 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-DEUX MARS,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 mars 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

**Etaient présents :** Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE, Angelo TOCCO.

**Etaient excusés :** Christophe BÉCHU, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

**Etait absente :** Sophie FOUCHER-MAILLARD.

**OBJET :** Vie associative – Subventions de fonctionnement aux associations – Attribution - Exercice 2022

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique sociale municipale, le CCAS contribue financièrement, chaque année, à divers projets d'intérêt général initiés et conçus par des associations angevines.

Dans ce contexte, la commission associative du CCAS s'est réunie pour examiner les demandes de subventions de fonctionnement déposées par les associations et formuler des propositions au regard de critères objectivés.

Le tableau joint en annexe précise l'association et le montant proposé.

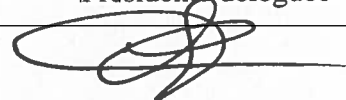
Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 (Imputation 6574//5236 – nature : 4301) du budget principal 2022 du CCAS.

Ne prennent pas part au vote : Alima TAHIRI, Anne-Marie POTOT, Benoit AKKAOUI et Emmanuel LEFÉBURE.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration attribue au titre de l'année 2022, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions de fonctionnement pour un montant total 735 592 €.

Christelle LARDEUX-COIFFARD  
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture  
03-26-490153-20220322-DEL-2022-027-DE  
Date de télétransmission : 24/03/2022  
Date de réception en préfecture : 24/03/2022



**Subventions de fonctionnement aux associations – Année 2022**  
**TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 22 mars 2022**

Association	Montants proposés 2022
<b>ABCDE</b> Accueillir et conseiller les personnes en recherche d'emploi et, dans certains cas, accompagner les demandeurs d'emploi pour des démarches administratives.	750 €
<b>ABRI DE LA PROVIDENCE</b> Accueillir et accompagner des personnes sans résidence stable en situation de grande précarité.	27 500 €
<b>ADRA</b> Apporter un soutien matériel et moral aux personnes les plus démunies (accueil, écoute, distribution de colis alimentaire, de vêtements, de vaisselle, organisation de brocantes à but humanitaire).	1 000 €
<b>AFODIL</b> Favoriser l'accès à la mobilité et à la formation des demandeurs d'emploi et des salariés, proposer une aide à l'apprentissage de la langue française.	9 000 €
<b>AGIR ABCD</b> Favoriser la transmission de savoir-faire de retraités bénévoles au bénéfice des plus démunis à l'étranger et en France, par l'accueil d'étudiants étrangers (cours de français, préparation à la retraite, missions à l'étranger).	1 000 €
<b>AIDE ACCUEIL</b> Promouvoir, coordonner et gérer des actions visant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes majeures en difficulté (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Hébergement d'Urgence de Droit Commun, Restauration sociale, Logements temporaires, Maison relais).	11 000 €
<b>ALPHA API (DIASM)</b> Accompagner les personnes en situation de souffrance physique.	13 000 €
<b>ANJOU SOINS SERVICES AUX DOMICILES</b> Proposer aux personnes âgées isolées une aide et des soins à domicile, des actions de lien social.	6 000 €
<b>APTIRA</b> Lutter contre les discriminations, proposer des ateliers de lien social, d'aide à l'intégration, d'aide à la parentalité, de l'information juridique. Proposer de l'accompagnement scolaire, de la formation linguistique et des accompagnements à l'emploi, de l'accueil et de l'orientation. Activer les dispositifs de 3 médiateurs en santé publique auprès des migrants.	86 000 €

Association	Montants proposés 2022
<b>ATD QUART MONDE</b> Lutter contre la grande pauvreté, l'exclusion sociale et favoriser l'accès aux droits fondamentaux en s'engageant auprès des personnes défavorisées et en leur permettant de s'engager.	3 000 €
<b>BANQUE ALIMENTAIRE</b> Approvisionner une banque alimentaire départementale et distribuer les produits collectés par l'intermédiaire des associations.	53 200 €
<b>BOITE A MOTS</b> Soutenir l'expression écrite et orale. Prévenir l'illettrisme et l'échec scolaire. Veiller contre le mal-être et parfois contre la maltraitance. Permettre un espace de parole pour les jeunes. Favoriser le lien intergénérationnel (enfants/bénévoles répondants).	2 000 €
<b>CLCV</b> Défendre et représenter les locataires et consommateurs, mener des actions à caractère social sur les quartiers.	75 500 €
<b>CLUB RENE-GASNIER</b> Proposer aux retraités des activités de loisirs (voyages, animations, jeux, danse, rencontres festives, lotos, concours de belote, concours de pétanque...).	450 €
<b>FABRIK' CAFE</b> Proposer un lieu de convivialité et d'échanges de savoirs pour permettre de sortir de la notion d'aidant-aidé, retrouver une dignité et un lien social fort et participer, selon ses compétences, à la revalorisation d'objets usagés dans le but d'une vente au profit de l'association.	3 000 €
<b>FAMILLES DE FRANCE</b> Contribuer à la promotion des familles et défendre leurs intérêts légitimes, accompagner juridiquement des familles en situation de surendettement.	4 000 €
<b>FAVEC - Conjoint survivants</b> Informé, aider et défendre les veufs et veuves (groupes d'accueil et de parole, loisirs, conseils sur dossiers retraite, succession, impôts et aides financières ponctuelles).	800 €
<b>FENARAC 49</b> Conseiller et défendre les retraités de l'artisanat, organiser des animations culturelles, des ateliers sur la prévention santé et les obligations fiscales.	400 €
<b>FILALINGE</b> Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants du quartier, par un accueil convivial, une laverie, des animations et un service Dynamic' Emploi.	38 000 €
<b>FRANCE ALZHEIMER</b> Soutenir en proximité les familles des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées, en maillant les acteurs du territoire et en participant aux projets Monalisa.	9 000 €

Association	Montants proposés 2022
<b>GRAINE D'ESPOIR</b> Assister les étudiants en difficulté par la distribution de colis alimentaire et apporter une aide morale (Croq'Etudiant). Créer du lien social et échanger des savoirs entre générations.	2 000 €
<b>GRAF</b> Développer la capacité d'adaptation, le lien social, la solidarité et l'accès aux droits par l'apprentissage de la langue française.	2 000 €
<b>IFRAESS</b> Renforcer le dialogue entre les nombreux acteurs locaux et ainsi faciliter l'émergence de nouvelles pistes d'actions dans la lutte contre l'illettrisme.	47 000 €
<b>L'ÉTABLI</b> Contribuer à l'économie circulaire en proposant différentes activités : information / prévention, magasin d'emprunt, location d'espaces d'ateliers en libre-service, organisation de sessions de formation, en priorisant les personnes qui ne peuvent réunir les ressources pour s'équiper ou renouveler leurs biens de consommation élémentaires.	2 000 €
<b>LAZARE</b> Développer et animer des colocations entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et de jeunes actifs.	5 000 €
<b>LE TEMPS POUR TOIT</b> Développer l'habitat partagé intergénérationnel et solidaire en mettant en relation des « hébergés » (étudiants, salariés, stagiaires) avec des hébergeurs (personnes âgées, familles monoparentales) dans le cadre d'un échange contractualisé.	1 800 €
<b>NOTRE-DAME DE L'ACCUEIL</b> Offrir aux personnes isolées, sans abri ou en difficulté, un accueil de jour avec repas chauds tous les midis, y compris dimanches et jours fériés, avec possibilité de boire un café, un potage, se doucher, téléphoner...	3 800 €
<b>OASIS JEAN VILAR</b> Proposer aux retraités et personnes âgées des activités de loisirs et de détente encadrées.	400 €
<b>PASSAGE (Plateforme d'Accueil, de Service et de Suivi et d'Aide Gérontologique)</b> Animer un réseau gérontologique, une MAIA, une équipe d'appui en adaptation et réadaptation et proposer une plateforme de services médico-sociaux.	50 000 €
<b>PASSERELLE</b> Mettre en place des ateliers de Vie Sociale (couture, habitat, bricolage, travail du bois), l'action « Rénov'Appart », des actions en lien avec l'insertion sociale et la santé, la distribution de colis alimentaires.	31 400 €

Association	Montants proposés 2022
<b>PETITS FRERES DES PAUVRES D'ANGERS</b> Lutter contre la solitude des personnes âgées isolées ou démunies en créant des liens fraternels entre générations.	500 €
<b>REDA</b> Accueillir, écouter et aider les demandeurs d'asile et réfugiés, dans un esprit de réciprocité et d'échanges mutuels (démarches administratives, accompagnement dans l'accès aux droits, à la culture, au logement, aux soins, à l'emploi...).	500 €
<b>RESTAURANTS DU COEUR</b> Favoriser l'accès à l'alimentation pour les personnes en grande difficulté économique, proposer des aides à la personne (jardinage, activités culturelles, soins esthétiques, vestiaire, informatique, couture, cuisine, bibliothèque, alphabétisation, aide au départ en vacances, micro-crédit, logement), organiser des chantiers d'insertion pour accompagner vers l'emploi.	42 500 €
<b>RESTO TROC</b> Favoriser l'insertion sociale des familles du quartier par un restaurant social, des ateliers de vie sociale, des jardins et un relais parents-enfants pour les familles.	25 250 €
<b>SECOURS CATHOLIQUE</b> Soutenir les personnes en grande difficulté (écoute, accueil, aide aux vacances, soutien aux prisonniers, dépannage financier...), organiser une permanence inter-associative d'accès au droit au logement et des parrainages de proximité.	8 000 €
<b>SECOURS POPULAIRE FRANCAIS</b> Mener des actions de solidarité sur le plan matériel, sanitaire, médical et moral pour les victimes de la faim, de l'exclusion sociale.	26 100 €
<b>SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL</b> Proposer 7 points de distribution alimentaire sur Angers, accueillir les familles des malades hospitalisés au logis Ozanam, mettre à disposition des appartements pour les familles en difficulté, fournir des meubles, vêtements, assurer du soutien scolaire.	6 000 €
<b>SOLEILS 49</b> Proposer du soutien aux familles migrantes en grande précarité : aide aux démarches administratives, aide à la recherche d'hébergement, aides aux enfants (cantine, sports, loisirs...), soutien à toute famille démunie, distribution alimentaire, aides matérielles diverses.	4 000 €
<b>SOS AMITIE ANGERS</b> Prévenir le suicide en proposant, jour et nuit, une écoute téléphonique et par Internet, à toute personne en situation de solitude, d'angoisse, de fragilité psychologique et/ou sociale.	1 400 €

Association	Montants proposés 2022
<b>SOS FEMMES</b> Accueillir, informer, orienter, accompagner les femmes victimes de violence, assurer dans l'urgence l'hébergement des femmes et enfants dans des conditions de sécurité, de discrétion et de confort, accompagner vers un hébergement à plus long terme, proposer des formations auprès de professionnels.	45 000 €
<b>SOURIRE D'AUTOMNE DU GRAND PIGEON</b> Proposer aux retraités des activités de loisirs : belote, pétanque, tarot, palet, repas, sorties à la journée, lotos.	450 €
<b>TRAIT D'UNION</b> Assurer une médiation interculturelle, animer une laverie sociale, lieu de rencontres et d'échanges entre habitants. Proposer de la médiation familiale, sociale avec le corps enseignant.	57 542 €
<b>UATL (Université Angevine du Temps Libre)</b> Proposer des activités aux personnes désengagées de la vie active et/ou confrontées aux atteintes de l'âge pour contribuer à leur maintien physique et intellectuel et lutter contre leurs sentiments d'inactivité et d'isolement.	2 850 €
<b>UNE FAMILLE, UN TOIT</b> Contribuer à développer l'offre de logements pour les plus démunis (accueil et orientation de ménages rencontrant des difficultés de logement, gestion d'un parc de 48 logements dont l'association est propriétaire, mutualisation avec Anjou Insertion Habitat).	2 500 €
<b>VACANCES ET FAMILLES</b> Permettre aux familles défavorisées de construire et préparer leur projet de vacances pour partir dans des hébergements d'accueil mis à leur disposition par les associations adhérentes et construire des partenariats avec les réseaux institutionnels et bénévoles.	2 000 €
<b>VIEXIDOM</b> Assurer la promotion et la gestion de services permettant le retour ou le maintien à domicile des personnes dépendantes.	20 000 €
<b>VMEH (Visite des Malades en Établissements Hospitaliers)</b> Proposer des visites aux malades et personnes âgées qui sont hébergés en milieu hospitalier, maisons de retraite ou de convalescence.	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>735 592 €</b>